

# Le Libertaire

HEBDOMADAIRE

## ABONNEMENTS

Pour la France :	8 fr.	Pour l'Etranger :	10 fr.
Six mois. . . . .	4 fr.	Six mois. . . . .	5 fr.

Rédaction &amp; Administration : 69, bd de Belleville, Paris

Adresser tout ce qui concerne le journal à CONTENT

Les anarchistes veulent instaurer un milieu social qui assure à chaque individu le maximum de bien-être et de liberté adéquat à chaque époque.

## VERS LA GRÈVE GÉNÉRALE!

Pour l'Amnistie totale --- Pour le Retrait immédiat des Troupes de Russie --- Pour la Démobilisation générale

### Grève Générale

Plusieurs centaines de milliers d'ouvriers et ouvrières ont en ce moment déserté les usines, les ateliers, les chantiers de la région parisienne pour protester contre les mauvaises conditions de travail qu'ils subissaient et réclamer des salaires leur permettant de vivre.

La grève est aujourd'hui générale dans la métallurgie, dans la voiture-aviation, chez les peintres en bâtiment, dans le Métropolitain. Demain d'autres corporations seront gagnées si elles ne sont à l'heure actuelle.

Le mouvement auquel nous assistons est sans doute imposé. Mais il ne peut aboutir à rien de sérieux s'il persévere dans la voie où il s'est engagé.

L'augmentation des salaires n'est pas une solution pour le prolétariat. Elle ne constitue qu'un palliatif de courte durée. Dans quelques mois, le coût de la vie aura augmenté de nouveau et le résultat obtenu demain sera alors anéanti. Il faudra donc recommencer. D'autre part, la journée de huit heures, aussi importante qu'elle puisse nous apparaître, ne peut cependant constituer pour nous une réforme suffisante. Nous devons exiger davantage.

En présence du formidable mouvement d'idées qui se fait jour dans tous les pays, nous sommes quelque peu humiliés de nous trouver retardés à des questions aussi secondaires.

En Russie, en Hongrie, les travailleurs se sont emparés de tous les moyens de production et d'échange et font en sorte de les faire servir au mieux des intérêts communs. Ils ont esquissé la première ébauche de révolution sociale que le monde ait connue.

Sans doute, ce qu'ils ont fait est encore incomplet, et il est certain que la Russie bolcheviste ne peut encore représenter pour nous l'idéal.

Telle qu'elle est cependant, elle n'en est pas moins digne d'intérêt, et nous sommes tous d'accord pour déclarer qu'il est temps pour nous d'imiter nos amis de Russie, de faire mieux qu'eux si cela nous est possible.

Mais en attendant, il faut aller au plus pressé, empêcher que les révoltes de Russie et de Hongrie ne soient étranglées par les gouvernements de l'Entente. La défaite des révolutionnaires de là-bas serait notre défaite commune.

Nul n'ignore que les révolutionnaires de Russie et de Hongrie ne peuvent mener la lutte contre les bolchevistes que grâce à l'appui en hommes, en argent et en munitions que leur procurent les dirigeants de l'Europe occidentale.

Nous avons bien manifesté notre réprobation contre ces agissements que nous qualifions de criminels, mais jusqu'ici notre colère ne s'est traduite que par des ordres du jour. Il est temps qu'elle s'exprime en actes.

Si les organisations ouvrières le veulent, elles peuvent obliger les gouvernements à renoncer à leur monstrueuse entreprise contre les révoltes ouvrières. Mais il ne faut pas attendre, pour leur venir en aide, que les révolutionnaires de Russie et de Hongrie aient subi le sort des communards de France en 1871. C'est tout de suite, et pendant qu'il en est temps encore, qu'il faut venir à leur secours.

La masse des prolétaires français est sympathique aux bolchevistes. Il suffit, pour s'en convaincre, d'assister aux réunions où sont accueillis avec enthousiasme les orateurs qui ont le courage de parler de la révolution russe. La classe ouvrière de notre pays est donc prête à agir.

Mais il ne faut pas abuser de la bonne volonté de cette masse. Il ne faut pas user son énergie en des efforts stériles.

Déjà, de lourdes fautes ont été commises. L'effort ouvrier a été morcelé. On a laissé échapper la magnifique occasion d'une action générale qui nous a été offerte le 2 mai. On a laissé les travailleurs de l'habillement soutenir seuls le choc du patronat. On a laissé à leur tour les salariés de la Banque heurter isolément au bloc capitaliste. Et ceux-ci et ceux-là ont repris le travail avec de bien pauvres satisfactions.

Aujourd'hui, de nouvelles corporations sont entrées dans la bataille. Va-t-on attendre que celles-là soient à nouveau épousées pour jeter de nouvelles forces dans la mêlée ? Et peut-on penser qu'après avoir soutenu un choc

### SALLE DE LA BELLEVILLOISE

23, Rue Boyer, 23

Samedi soir, 7 Juin, à 8 heures 1/4

#### SOIREE ARTISTIQUE DE PROPAGANDE

(Absolument privée)

Organisé sous les auspices du "Libertaire" pour ses 4 pages

Ont promis leur concours :  
Mesdemoiselles : G. Andréa ; Chabert ; Emilienne-Lucie Gérard ; M. Glodat ; Esther Israël ; Marianne ; Lucie Paape

Les Camarades : Georges BOUCH : COLADANT : Robert GUERARD : Fernand JACK : Louis LOREAL : Eug. LEMERCIER : LE MEILLOUR : Frédéric MOURET : Paul PAILLETT : Georges WILLACQ.

Le GROUPE THEATRAL jouera

#### L'IVRESSE

du camarade Louis GIRAUDET

Participation aux frais : 1 fr. 25

On trouvera des cartes au bureau du journal, 69, Bd. de Belleville

### PITIÉ

Je les plainpais, quand ils allaient dans la bataille.

Maintenant qu'ils sont à l'abri,

Je suis heureux

Pour eux

Que cela soit fini ;

Mais devant leur poitrail constellé de ferraille,

Je me demande si l'esprit

N'est pas du sol français à tout jamais banni.

Tous ces petits rubans, ces croix et ces médailles

N'évoquent cependant que les scènes d'horreur.

Des jours de haine et de malheur

Où l'effroi leur tordait, comme avec des tenailles,

Le cœur, le cerveau, les entrailles...

Où l'endurance de leur chair

Souffrait dans les champs nus tout arrachés de fer,

Tout ce que les semeurs d'épouvante et d'angoisse

Font subir aux soldats pour que le laurier croisse.

Ont-ils donc peur qu'en eux tombe l'oubli complet,

L'oubli définitif de tout ce qu'ils ont fait,

L'oubli des compagnons restés dans la tranchée,

Qui n'en faisait qu'une bouchée,

A l'heure où les corbeaux, aussi goulus que noirs.

Se posaient sur les morts comme sur des perchoirs ...

Ont-ils peur de ne voir qu'en rêve

Les pauvres blessés qu'on achève

A coups de croise de fusil,

Et tous ceux qu'une charge folle

Enfonce dans la terre molle,

Quand la consigne est : « Allez-y ! »

Ont-ils peur d'oublier le corps à corps infâme,

Et les borgnades sans un chien

Où nul, bormis la mort, ne reconnaît son bien,

Et les grandes cités dont il ne reste rien ;

Pas une pierre et pas une ame !

Pourtant, le souvenir de ces choses cruelles

Reste gravé dans les cervelles

De ceux qui ne sont pas des fous ni des bourreaux ;

La croix d'un grand supplice écrase leur poitrine...

Je les comprends et je m'incline

Car je vois des martyrs à travers les héros !

Ceux-là sont les meilleurs, les tendres, les sensibles ;

Honteux d'avoir tiré sur de vivantes cibles,

Ils n'ont pas eu l'orgueil des triomphants retours ;

Les autres... je les plains toujours !

Eugène BIZEAU.

par cette peur de se compromettre sans bénéfice. On veut se faire de la popularité électorale à bon marché du côté des « révolutionnaires », on ne veut pas heurter trop les chauvins. Tant pis pour les malheureux qui vont continuer de mourir en prison.

Il a été parlé ici des précédents projets d'amnistie de M. Paul Meunier et de sa commission. Le dernier était encore plus « conciliant » que les précédents. Il permettait tout simplement de laisser dans les prisons militaires l'immense majorité de ceux qui y souffrent et qui ont eu la malchance d'être condamnés pour ce que le Code appelle « désertion devant l'ennemi ».

Il semblerait que ceux qui se posent en partisans et parfaits officiels de l'amnistie se sont donné comme tâche de saboter la mesure exigée par le prolétariat, et dont le prolétariat saura, nous l'espérons, exiger la réalisation intégrale. Ce n'est point pourtant par mauvaise intention que ces politiciens arrivent à de tels sabotages, c'est tout simplement par lâcheté, par « habileté »,

Le prolétariat le veut, s'il le veut, et

s'il ne se laisse pas « rouler » une fois de plus.

Qu'il réclame, qu'il exige la libération de toutes les victimes de la guerre, de tous les soldats et de tous les militaires condamnés pour avoir pensé ou agi autrement que ne l'ordonnaient les intérêts bourgeois.

Avons-nous besoin d'ajouter que Cottin doit figurer au premier rang des bénéficiaires de l'amnistie et que c'est une basseesse de plus de la part des gens qui nous avons parlé de l'avoir tenté de l'en exclure ? Que les socialistes et autres politiciens qui ont courageusement « flétri » notre camarade trouvent

de ne pas plus se fier à « la bonne foi » de nos maîtres qu'à la bonne volonté de nos radicaux, de nos socialistes ou des grands chefs de la C. G. T. Si les prolétaires, si les anarchistes, si les révolutionnaires tiennent sérieusement à une amnistie, une amnistie réelle et non un simulacre d'amnistie, qu'ils s'arrangent pour l'imposer à nos maîtres.

LE LIBERTAIRE.

### Grèves Parisiennes

Pendant que le « Conseil National » de la G. G. T., tenant ses assises à Paris, ne trouvait rien de mieux, pour résoudre les difficiles problèmes de la présente situation, que d'envoyer une délégation, Jouhaux, Merheim en tête, auprès du Président du Conseil pour l'entretenir des revendications ouvrières, démarche oiseuse s'il en fut au lendemain de ce 1<sup>er</sup> mai sanglant, délégation qui discute, nous dit-on, dans une entrevue pleine de cordialité sur les possibilités d'application du programme minimum, la classe ouvrière, en dehors des manitous du syndicalisme, présente ses dernières dispositions pour présenter et réclamer d'une façon énergique au capitalisme omnipotent, ses déider, pour la satisfaction immédiate de ses besoins matériels et moraux.

Dimanche 1<sup>er</sup> juin l'accord était fait pour l'action à entreprendre et dès lundi matin, le mot d'ordre de grève ayant été donné partout, le débouchage effectué en grand, les ateliers de Paris et de la banlieue étaient désertés et des centaines de milliers de travailleurs, de la métallurgie, de la voiture-aviation, des peintres venaient s'ajouter aux milliers de grévistes de l'habillement, des employés et d'autres corporations qui depuis un certain temps déjà luttent pour la même cause. Mardi matin les Métros se mettaient en branle à leur tour.

Et le mouvement de grève si bien déclanché, malgré les manitous qui ont tout fait pour l'éviter, menace de gagner d'autres industries, d'autres travailleurs et de déterminer une formidable grève générale, non seulement à Paris mais dans tous les pays, au cas où les patrons et les gouvernements tarderaient par trop à céder. Les prolétaires qui sont le rail, de l'usine, du chantier de la mine, de la terrasse, de la mer sont-ils pas partout soumis à la même exploitation ?... Leurs intérêts ne sont-ils partout les mêmes, identiques ?... Et pour la réussite de leurs revendications n'ont-ils pas tout à gagner à coordonner leurs efforts pour une action commune, générale ?... Nous savons bien qu'à tout nous en tenir.

La journée de huit heures, l'augmentation des salaires sont les causes officielles de cet important mouvement, mais nul doute que des raisons plus profondes ont fait se lever les travailleurs parisiens. Ne réclame-t-on pas l'amnistie générale, la démobilisation, le retrait des troupes engagées en Russie ? Ce ne sont donc pas seulement des sentiments égoïstes qui animent les grévistes. Et si les dirigeants des Fédérations et de la C. G. T. ne viennent encore entraîner l'action des masses il se pourrait que ce mouvement dépasse les buts corporatifs pour lesquels il a commencé.

Il faut le dire bien haut, pour bien démontrer le nouvel état d'esprit qui anime les travailleurs, comme pour les grèves de la métallurgie de l'année dernière, le mouvement est partie contre le gré des militants fédéraux. Ce mouvement magnifique qui peut prendre encore plus d'ampleur est le fait des délégués d'atelier qui pour son déclenchement ont fait jurement toute la propagande nécessaire. Ce sont ces militants obscurs, mais tenaces, mais dévoués, qui ont fait comprendre à leurs camarades leurs intérêts d'exploitants leur devoir de classe envers les révoltes en cours. Et contre ceux-là la répression est sans effet, se brise. On ne peut les influencer, on ne peut les arrêter tous. C'est l'hydre aux mille têtes qu'on ne peut saisir partout. Et les sait-on... que la situation économique n'avait pas changé, les mêmes causes subsistant donneront lieu aux mêmes effets, les mêmes événements se répèteront tant qu'une solution radicale, la révolution, ne sera pas intervenue.

Il appartient donc aux militants révolutionnaires vraiment, aux délégués d'atelier, de veiller dans leurs corporations leurs intérêts d'exploitants.

Et croyez-vous, camarades grévistes, qu'il ne serait pas possible pendant que vous y êtes, d'inviter, — en les pressant un peu, — les profiteurs du régime à collaborer à la renaissance économique, à détruisant l'Etat oppresseur et tâché de sang, et en instituant à sa place la Société de Libre Production et de Commerce ?

Cela ne vaudrait-il pas mieux que les méthodes d'abdications et de collaboration de classes de nos manitous Cigétiennes.

SOLTICE-RAPHAEL.

### AMIS !

### Abonnez-vous

Faites-nous des abonnés

# Les Finances Nationales

Nous avons attiré, à maintes reprises, l'attention des camarades sur la situation financière angoissante de ce pays, et nous avons dit que la masse du peuple devrait supporter une dure épuration pour sauver l'Etat de la banqueroute, au cas où l'Etat ne se résoudrait pas à confisquer les fortunes, à frapper le revenu net, et ne pourrait pas compter sur la générosité de ses alliés.

Le ministre éphémère qui, sous l'aile du dictateur, a pour mission de « gérer les finances publiques », s'est enfin décidé à sortir de son mutisme de commandement. Il a pris la parole, non pas pour renseigner une Chambre indigne et méprisée sur les combinaisons d'une paix impérialiste qui doit dépendre d'obtenir sa ratification, mais pour exposer un projet d'impôts nouveaux.

Il n'est plus question de faire payer le Boche ! Ceux qui ont vécu pendant mois sur cette espérance sont rappelés un peu brutalement au sentiment de la réalité. La fameuse campagne d'affiches et de journaux, qui répudiait toute imposition nouvelle aussi longtemps que le chiffre de l'indemnité allemande ne serait pas fixé, est tombée lamentablement. Ce n'était qu'un bluff misérable et imbécile. Le tour de vis, c'est le contribuable français qui l'apprivoise le premier. Tant pis, et tant mieux.

Voyons donc ce que propose l'intéressant M. Klotz.

Une longue série de mesures sera nécessaire, commence-t-il par dire, pour restaurer l'ordre et l'équilibre des finances. « Cette longue série de mesures doit être précédée d'un nouvel appel au crédit public. Mais avant de lancer l'emprunt, il importe d'assurer par le produit des impôts le paiement des arrearages afférents à cet emprunt, sans quoi le gouvernement se trouverait dans très mauvaises conditions pour faire appel au crédit public. Il faut garantir la Rente, ayant de procéder à l'emprunt, tel est l'objet immédiat des propositions de M. Klotz. Il ne s'agit que d'encourager les souscripteurs de l'emprunt « en puissance », de combler par avance le trou que causera dans le budget l'emprunt projeté.

Ceci étant bien compris, bien entendu, bien nettement affirmé, l'prébénie du budget ordinaire restera à résoudre dans son intégralité, dès que : le chapitre des dépenses de guerre qui donnent lieu aux douzièmes provisoires, sera clos. Alors seulement commencera cette longue série de mesures dont nous sommes charitalement avertis. Il nous est permis, d'ores et déjà, d'évaluer, à quelques milliards près, à combien s'élèveront les impôts futurs. Le budget pour 1920 a été évalué à 20 milliards. Il faut en soustraire le montant des pensions militaires qui, aux termes du traité, sont au compte de l'Allemagne, soit environ 4 milliards. Il restera à équilibrer un budget de 15 à 16 milliards avec des recettes qui, les nouveaux impôts mis en œuvre, ne dépasseront pas 11 milliards. C'est donc, au bas mot, 5 à 6 milliards d'impôts supplémentaires qui attendent les contribuables français au lendemain du premier tour de vis effectué, à titre d'essai, par la main pételée de M. Klotz.

Ce simple aperçu confirme absolument ce que nous avons dit au sujet des charges budgétaires qu'aurait à supporter le contribuable français. Pour avoir été la nation la plus glorieuse de l'univers, nous aurons de grandes chances d'être aussi le peuple le plus misérable. Pyrrhus traînera la besace de Bélisaire. Mais revenons à M. Klotz et à ses propositions.

L'exposé des motifs gouvernemental comporte un tableau du rendement des diverses taxes établies ou modifiées dans le courant de la guerre :

43 millions provenant de l'impôt sur le revenu, de l'augmentation du taux de la contribution foncière, du relèvement de la taxe sur les valeurs mobilières, etc. etc. ;

300 millions provenant du rehaussement des tarifs des droits de mutation ; 220 millions provenant du relèvement des droits d'enregistrement ;

600 millions attribués à la contribution extraordinaire sur les bénéfices de guerre ;

24 millions provenant de la taxe militaire ;

620 millions attribués à la taxe sur les objets de luxe (taxe en instance de remaniement) ;

975 millions provenant de l'augmentation de divers droits sur les alcools, les boissons fermentées, les transports, les taxes postales, les denrées coloniales, les spécialités pharmaceutiques, les chichorées, etc.

Par une arithmétique invérifiable, M. Klotz totalise à 2.820 millions le produit d'ensemble de toutes ces taxes et impôts et estime qu'avec un peu de bonne volonté on peut considérer comme couvert le montant des rentes émises pendant la guerre, soit 3.156 millions.

C'est sans en avoir l'air, la justification — justification qui demanderait à être appuyée par des chiffres probants — de la politique fiscale du gouvernement, à qui des « adversaires de mauvaise foi » ont si souvent reproché d'avoir tout demandé à l'emprunt et rien à l'impôt...

Un effort fiscal considérable a été fait, dit M. Klotz ; cet effort doit être soutenu et développé... L'obligation de payer l'impôt constitue le premier devoir du citoyen... Nous sommes persuadés que l'immeuble majorité de nos compatriotes n'en ont jamais eu, à aucune époque, une conception plus claire et plus impérative... Nous savons avec quelle fidélité ils se libèrent des taxes qui leur sont réclamées, avec quelle bonne volonté ils cherchent à s'inscrire aux obligations des lois nouvelles dont

l'application implique nécessairement une certaine période d'adaptation...

Ce plat boniment, aussi mensonger qu'hypocrite, est tombé au milieu du siège général. Quand on sait avec quelle rouerie, quelle impudence les capitaux ont pratiqué l'évasion fiscale ; quand on connaît les fraudes, accompagnées souvent de corruption de fonctionnaires, grâce auxquelles les préteurs de la guerre ont pu étudier la fameuse loi sur les bénéfices exceptionnels, on pourraient s'étonner, on pourrait s'indigner que le toupet de M. Klotz n'ait pas soulevé la moindre clamour sur les bancs de l'extrême gauche. Mais à quoi bon s'étonner ? Les députés sont dans la fanfare jusqu'aux oreilles, ils y restent.

Abordons le chapitre des impôts nouveaux. Ces impôts sont caractéristiques de l'état d'esprit dirigeant. Ils excluent à la fois toute imposition du capital et du revenu net dans le sens que l'ont envisagé les législations étrangères et certains auteurs de projets de loi et tout monopole industriel tels qu'en réclament les socialistes, à l'exception toutefois du monopole commercial des pétroles ou essences, qui reste à la disposition de l'Etat.

Les droits seront majorés pour les héritages en ligne collatérale ; une super-taxe de tarif variable sera perçue sur l'enrichissement, en prenant pour base les revenus de 1915 — surtaxé qui s'appliquera aux revenus déjà soumis à l'impôt général et qui excède dix milliards. L'impôt sur le revenu sera lui-même étendu aux dépôts, créances et cautionnements (il n'est pas question de la Rente). D'autre part, les tarifs d'enregistrement des ventes de meubles et d'immeubles et de baux écrits seront élevés. Il est également prévu un relèvement des droits de douane destiné à « compenser pour nos industries le surcroît des charges dont elles sont grevées par rapport à leurs concurrents étrangers ». — « Cette mesure, dit M. Klotz, s'impose d'autant plus que, depuis 1916, notre industrie a été abrillée jusqu'à un certain point contre la concurrence extérieure par le régime des prohibitions... »

On ne peut avouer avec plus de candeur que le protectionnisme sévit au profit des industriels et mercantils, au détriment des consommateurs, condamnés à passer par les mâchoires lâches.

Où le projet Klotz revêt un aspect sympathique et intéressant, c'est quand le ministre déclare qu' « il ne nous était pas possible de faire un nouvel et large appel aux impôts indirects de consommation qui, s'ils prétendent à certaines critiques, ont du moins un incontestable mérite, particulièrement appréciable dans les circonstances actuelles : celui d'être éminemment productifs ». Il semble dès lors expédient et équitable de demander une nouvelle part contributive à des taxes qui portent sur des objets de consommation courante ». Cette part est la suivante :

Pour les boissons fermentées : vins, cidres, poirés, bières : doublement de la taxe existante.

Pour les eaux minérales et les boissons gazéifiées : doublement de la taxe.

Pour les sucre et les cafés : relèvement des taxes et impôts en vigueur.

Pour les tabacs : doublement des prix d'avant-guerre (article du programme immédiatement voté après la lecture du rapport).

Pour les allumettes : relèvement du prix.

Pour le gaz et l'électricité, surtout à l'éclairage : proposition d'impôt.

Ce sera quelque chose comme 1.300 millions que le fisc compte prendre dans les poches des consommateurs... Joli denier et qui nous en annonce d'autres d'aussi belle taille !

La péroration ministérielle vaut d'être retenue :

« Les mesures que nous proposons aujourd'hui sont de sanctionner par votre vote urgent produisent à l'intérieur du pays et au dehors, un effet salutaire ; elles montreront à nos alliés que la France sera encore accomplir les sacrifices qu'il impose la situation et mérite ainsi, avec l'admission du monde, la permanence et de nos accords et des concours qui, dans l'ordre militaire, économique et financier, ont ammené la victoire de droit sur la force. »

Le bout de l'oreille clémenciste pointe ici. Il faut donner des gages, toujours des gages, et encore des gages, aux puissants alliés qui ont conclu la paix — la profitable paix anglo-saxonne. Le gouvernement de la France est à genoux.

Mais le peuple, lui, n'est pas tenu de suivre ses dirigeants dans l'aplatissement et la honte. Il le peut d'autant moins que son intérêt vital lui fait obligation de relever la tête et de parler haut.

Vivre : il faut vivre. Rien ne peut tenir contre la volonté de vivre. Les lois fiscales, comme toutes les autres, seront brisées dès qu'elles opposeront des entraves et des restrictions au vouloir-vivre des peuples.

Il faut opter : ou la vie, ou la mort ! La mort ! Le pays entier, déjà meurtri, et exangue, mourra certainement si la politique des Clemenceau et des Klotz triomphait.

Mais le peuple veut vivre, et il vivra. Tout sera sujet à réfutation et à révision.

RHILLON.

## AVIS IMPORTANT

Les camarades sont priés d'adresser tous les mandats au NOM DE CONTENT s'ils concernent « La Liberté » ou au NOM DE BIDAULT s'ils concernent « La Librairie Sociale ». Qu'on prenne bonne note de cet IMPORTANT AVIS, l'administration des postes nous faisant des difficultés pour nous payer les mandats qui ne portent pas le nom de CONTENT ou de BIDAULT.

# Echos et Glances

## LE VOTE DES FEMMES

Interview au lendemain du récent vote de la Chambre élévation les femmes à la dignité d'électrices, les féministes les plus éminentes se sont affirmées satisfaites de ce qu'elles considèrent comme une heureuse réforme.

Mme Paquin, qui n'est pas féministe, est néanmoins, en raison de sa « condition sociale », une personnalité féministe marquante considérable. Comme telle, elle a été amenée à formuler son opinion. Elle a déclaré, en substance — tout en se félicitant « pour les autres », du nouveau droit acquis — qu'elle n'userait pas, quant à elle, de ce privilège que lui conférera la loi.

Quelle assurance ! Elle est très forte, Mme Paquin. Et elle le sait bien ! En quoi vous-vez-vous que le droit de vote émettre sa situation ? Ou même, qu'il la compromette ? Elle n'éprouve même pas le besoin de confier à un pauvre petit député le soin de la lui conserver, sa situation. N'a-t-elle pas, cette bonne Mme Paquin, toutes les puissances, puissance d'argent, puissance d'autorité ? Et qu'il puissent bien empêcher les pauvres petits bâtonnets de venir détruire les nombreuses empêches qu'elle exploite ?

Ah ! combien ces dernières ouraient tort de ne point sentir combien elle a raison, la puissante Mme Paquin !

## ANGOISSANT MYSTÈRE

Le groupe socialiste au Parlement italien a voté un ordre du jour énonçant, dans sa conclusion, qu'il décide de « s'opposer par tous les moyens à la ratification du Traité de Paix ; de déployer tous les efforts pour qu'il soit soumis au jugement des masses », etc., puis, plus loin et sur le même sujet qu'il se félicite de l'attitude virile de protestation prise par le groupe socialiste au Parlement français... »

## « Attitude virile de protestation »

Quand ? Pourquoi ? Comment ?

Nous avons, sans succès, triomphé nos manières, nous avons vainement tenté, épaulé, décomposé les feuilles de toutes nuances, il nous a été impossible de résister à la moindre tentation de la subtilité de la prestigeuse, de la grande action du groupe socialiste parlementaire français qui mérite, de la part des camarades transalpins, la qualification d'attitude virile de protestation.

Nous cherchons encore.

De guerre lasse, nous offrons un bouton de culotte grandi à l'effigie du Joueau-Mardras-Fanfan-la-Tulipe et monté en épingle de cravate, à qui nous renseignera sur cette troublante question.

## PAIX SOCIALE

Des citoyens bien inspirés — qui en d'autre ? — s'ouvrent à nous pour nous dire que le protectionnisme sévit au profit des industriels et mercantils, au détriment des consommateurs, condamnés à passer par les mâchoires lâches.

Où le projet Klotz revêt un aspect sympathique et intéressant, c'est quand le ministre déclare qu' « il ne nous était pas possible de faire un nouvel et large appel aux impôts indirects de consommation qui, s'ils prétendent à certaines critiques, ont du moins un incontestable mérite, particulièrement appréciable dans les circonstances actuelles : celui d'être éminemment productifs ». Il semble dès lors expédient et équitable de demander une nouvelle part contributive à des taxes qui portent sur des objets de consommation courante ».

Cette part est la suivante :

Pour les boissons fermentées : vins, cidres, poirés, bières : doublement de la taxe existante.

Pour les eaux minérales et les boissons gazéifiées : doublement de la taxe.

Pour les sucre et les cafés : relèvement des taxes et impôts en vigueur.

Pour les tabacs : doublement des prix d'avant-guerre (article du programme immédiatement voté après la lecture du rapport).

Pour les allumettes : relèvement du prix.

Pour le gaz et l'électricité, surtout à l'éclairage : proposition d'impôt.

Ce sera quelque chose comme 1.300 millions que le fisc compte prendre dans les poches des consommateurs... Joli denier et qui nous en annonce d'autres d'aussi belle taille !

La péroration ministérielle vaut d'être retenue :

« Les mesures que nous proposons aujourd'hui sont de sanctionner par votre vote urgent produisent à l'intérieur du pays et au dehors, un effet salutaire ; elles montreront à nos alliés que la France sera encore accomplir les sacrifices qu'il impose la situation et mérite ainsi, avec l'admission du monde, la permanence et de nos accords et des concours qui, dans l'ordre militaire, économique et financier, ont ammené la victoire de droit sur la force. »

Le bout de l'oreille clémenciste pointe ici. Il faut donner des gages, toujours des gages, et encore des gages, aux puissants alliés qui ont conclu la paix — la profitable paix anglo-saxonne. Le gouvernement de la France est à genoux.

Mais le peuple, lui, n'est pas tenu de suivre ses dirigeants dans l'aplatissement et la honte. Il le peut d'autant moins que son intérêt vital lui fait obligation de relever la tête et de parler haut.

Vivre : il faut vivre. Rien ne peut tenir contre la volonté de vivre. Les lois fiscales, comme toutes les autres, seront brisées dès qu'elles opposeront des entraves et des restrictions au vouloir-vivre des peuples.

Il faut opter : ou la vie, ou la mort ! La mort ! Le pays entier, déjà meurtri, et exangue, mourra certainement si la politique des Clemenceau et des Klotz triomphait.

Mais le peuple veut vivre, et il vivra. Tout sera sujet à réfutation et à révision.

RHILLON.

# La Dictature du Proletariat

C'est bon devant des révolutionnaires de vouloir défendre ces victimes de la guerre, mais devant les gens bien élevés, un autre langage est plus correct.

Nul doute que la presse socialiste, en particulier le Populaire, ne relèvera pas cette nouvelle capitulation du petit-fils dégénéré de Karl Marx.

Ces quelques paroles dépeignent mieux un homme que les plus bons discours.

Nous plaignons les « bolchevicks » d'être défendus par un pareil politicien, qui n'en déclare, en substance — tout en se félicitant de « pour les autres », du nouveau droit acquis — qu'elle n'userait pas, quant à elle, de ce privilège que lui conférera la loi.

Quelle assurance ! Elle est très forte, Mme Paquin. Et elle le sait bien ! En quoi vous-vez-vous que le droit de vote émettre sa situation ? Ou même, qu'il la compromette ?

Nous plaignons les « bolchevicks » d'être défendus par un pareil politicien, qui n'en déclare, en substance — tout en se félicitant de « pour les autres », du nouveau droit acquis — qu'elle n'userait pas, quant à elle, de ce privilège que lui conférera la loi.

Et comme telle elle n'userait pas, quant à elle, de ce privilège que lui conférera la loi.

Et comme telle elle n'userait pas, quant à elle, de ce privilège que lui conférera la loi.

Et comme telle elle n'userait pas, quant à elle, de ce privilège que lui conférera la loi.

Et comme telle elle n'userait pas, quant à elle, de ce privilège que lui conférera la loi.

Et comme telle elle n'userait pas, quant à elle, de ce privilège que lui conférera la loi.

Et comme telle elle n'userait pas, quant à elle, de ce privilège que lui conférera la loi.

Et comme telle elle n'userait pas, quant à elle, de ce privilège que lui conférera la loi.

# Faits et Documents

## L'ESCOQUERIE GAZIERE

La société anonyme qui, sous le contrôle et la surveillance des pouvoirs municipaux exploite la concession du gaz parisien s'est engagée à respecter les clauses d'un cahier des charges imposant des conditions de fabrication telles que le gaz livré aux consommateurs doit offrir un pouvoir calorifique et un pouvoir éclairant bien déterminé.

Le pouvoir calorifique et le pouvoir éclairant du gaz d'éclairage dépendent de la teneur en benzol. Les installations d'usines prévoient des appareils spéciaux pour benzoliser le gaz, au cas où les huiles traitées dans les cornues seraient de qualité médiocre et ne fourraient pas normalement un gaz de qualité suffisante.

L'état de guerre a fait tomber les clauses du cahier des charges établi au temps de paix. Les pouvoirs réclamaient le Benzol comme matière première de la fabrication des explosifs. Les usines gazieres furent amenées à extraire ce benzol non seulement des goudrons de condensation mais aussi du gaz au moyen de laveurs à benzol spéciaux.

Il s'ensuivit que le gaz perdit environ la moitié de son pouvoir calorifique et de son pouvoir éclairant. Utilisé comme combustible il fut en consommer deux mètres cubes pour un, et parfois davantage, car les usines de guerre grosses consommatrices utilisaient des appareils de surpression qui faisaient le vide dans les conduites distributrices.

Le Benzol vendu aux Poudreries de l'Etat constituait une source d'importants bénéfices pour la compagnie exploitante. En outre, le coke, résidu des cornues, trouvait à s'écouler à des prix dix ou vingt fois plus élevés qu'au départ.

Cela n'empêcha pas les actionnaires et les administrateurs Gaziers de réclamer, et finalement d'obtenir, le relèvement du prix du gaz.

Le consommateur dut payer 30 et 40 centimes le mètre cube d'un gaz à 2,000 calories, alors que le mètre cube de gaz à 5,000 calories lui était facturé 20 centimes.

Les pouvoirs municipaux s'associalent à ce vol, à cette escroquerie. Aujourd'hui, quoi qu'il n'y ait plus de raisons apparentes d'extraire le benzol, le gaz est resté aussi pauvre. Les usines continuent à l'appauvrir le plus qu'ils peuvent. Et la complicité des conseillers municipaux continue, l'escroquerie aussi.

On se donne simplement la peine de couvrir cette escroquerie par le mensonge en disant que si le gaz est mauvais c'est de la faute à la houille.

On ne peut pas se moquer plus cyniquement de la population.

## M. CLAVEILLE EST CONTENT

M. Claveille, ministre des Transports, a fait récemment à la Chambre un exposé de la crise des chemins de fer.

Cette crise a été double, crise de matériel roulant et crise de personnel. Plus de 70.000 wagons et plus de 2.000 locomotives ont fait défaut. Ces pertes ont été en grande partie compensées par le matériel allemand acheté par l'armistice.

Pour conjurer la crise du personnel la situation des cheminots a été améliorée et les compagnies ont fait appel à des engagements volontaires : 146.275 demandes ont été examinées. 70.075 agents nouveaux ont été incorporés. De cette sorte que le ministre est entièrement optimiste et se flatte d'avoir conjuré tout à la fois la crise de matériel et la crise du personnel.

M. Claveille se déclare satisfait. M. Bidegaray se déclare lui aussi satisfait.

Tout le monde est satisfait.

## LE BUDGET POUR 1919

Le budget ordinaire des services civils (à l'exclusion de toutes les dépenses qui ont trait à la guerre) est évalué pour 1919 à 10.262 millions. Les recettes prévues s'élèvent à 10.627 millions.

Le budget pour 1920 se montera à quelque 10 milliards et peut-être davantage. Comme boucher ce budget avec les 10 milliards actuels de recette ?

**Notes.** — En Avril 1919 l'administration des Finances déclare avoir récolté 681 millions de francs d'impôts indirects. Multipliés par 12 et nous obtenons pour l'année un rendement de 8.172 millions d'impôts indirects. Les recettes totales prévues étant de 10.627 millions, les impôts directs ne compensent donc dans le budget que pour 2.455 millions. En un mot l'impôt indirect alimente le budget dans la proportion de 8/10 ; 2/10 seulement provient de l'impôt direct.

Preuve mathématique que c'est la masse de ceux qui n'ont rien qui solde la masse de ceux qui n'ont rien mais qui sont la moitié partie des dépenses de l'Etat.

## FINANCES

Pour payer la fameuse prime de démobilisation (dépense de guerre) le trésorier national se trouve fort dépourvu. La caisse est vide. Heureusement la planche à billets pouvait être utilisée. Mais cette planche à billets, l'Etat n'en a pas la libre disposition.

C'est la Société anonyme Banque de France qui en use par voie de privilégié. Chaque fois que l'Etat a besoin de payer il est forcé de s'adresser à la Banque de France qui dagine lui faire des avances sous condition que l'Etat prenne l'engagement vis-à-vis d'elle d'amortir ses dettes et de se libérer.

Or donc Klotz demandait 3 milliards de billets à la Banque de France ; 3 milliards à ajouter aux 20 milliards précédemment empruntés. La Banque a reculé. Elle a fait comprendre au ministre qu'elle ne pourra lui « avancer » qu'un seul million à moins d'être autorisée à tirer pour ses propres besoins quelques milliards de billets de supplément.

Et le ministre a marché dans la combinaison.

## LA CHUTE DU FRANC

La livre sterling vaut au pair 25 fr. 22 ; elle vaut à l'heure actuelle à Paris 30 fr. 95. Le Dollar qui valait 5 fr. 18 en vaut 6 fr. 64. Le pesetas de Madrid qui valait 1 fr. vaut 1 fr. 34.

Le florin hollandais est passé à 5 fr. 05.

Le franc suisse vaut 1 fr. 30.

En d'autres termes la valeur du franc est en baisse dans tous les pays. A Genève il ne vaut plus que 77 centimes et 75 centimes seulement à Madrid.

Que serait-ce si nous n'avions pas eu la Victoire, et avec la victoire, la certitude que la Boche paiera ?

Cette certitude n'est hélas pas du tout partagée par nos meilleurs alliés et encore moins par les neutres.

Pauvre France !

Tes finances f... le camp..

## ASSAGIS

Nous vivons une période vraiment bien troublée.

C'est un malaise général qui se manifeste dans tous les milieux, le mécontentement régnant aussi bien dans la masse inorganisée que dans les groupements. C'est dire que jamais occasion plus propice pour tenter une offensive sérieuse contre le régime capitaliste ne saurait être choisie.

Inutile de nous répéter toujours la même chose que le prolétariat n'est pas prêt, qu'il faut l'organiser, lui faire une éducation, etc..

Tout cela n'est que boniments, et de tous ceux qui tiennent un tel langage forme nous est de dire qu'ils sont intéressés à l'indignation du mouvement révolutionnaire ou alors qu'ils ont la crainte des responsabilités. Seules ces deux hypothèses peuvent être envisagées.

« Les absents ont toujours tort », selon un vieux dicton ; si l'on voulait prendre ce proverbe à la lettre, ce ne serait pas toujours vrai, mais *a priori*, cela s'explique puisqu'un seul son de cloche est entendu en l'occurrence. C'est ce qui se passe aujourd'hui entre majoritaires et minoritaires.

Depuis le début de la guerre, ceux que l'on peut appeler, sans aucune exagération des repents, des assassins, n'ont cessé d'écrire et de parler selon leur nouvelle façon de voir et de penser, sans être le moins d'indignation.

C'est ainsi, pour ne parler que des militants syndicalistes, que nous avons vu les Journaux, les chauvins, les Dumas et autres « bougnats » sillonnant la France et même aller à l'étranger « bousculer les crânes » à la mode « Gugusse Victoire » pour faciliter l'ignoble besogne de la grosse industrie, du gros commerce et de la haute finance pour prolonger la tuerie.

Aujourd'hui, la même bousculade continue. Il suffit d'un rugissement lointain du « Tigre », demandez plutôt à Merrehem, pour que nos manitous célestes se sentent un bœuf sur la langue et bien vite on s'empresse d'emboîter le pas des assassins.

Quand je pense que dans les cadres de la C.G.T., où il y a des centaines de milliers de prolétaires, gravissant en file interminable les bords de la Seine, à marcher, n'attendant qu'un mot d'ordre pour aspirer sans compter, la grosse masse de manifestants et d'organisés qui attendent elle aussi avec impatience le signal pour se venger des souffrances endurées. Et que je compare l'action de cette C.G.T. avec sa puissance à celle de l'homme à la tête de mort. Je ne nous m'empêcher de dire : « Vive le vieux Tigre ».

N'est-ce pas admirable de voir l'énergie d'un vieillard de 78 ans entouré de deux douzaines de financiers seulement qui, d'un simple rugissement, trouve le moyen de terroriser des millions de travailleurs, grâce à la complétude ou au manque d'énergie des hommes bons et honnêtes.

Ah ! si le vieux Tigre n'est pas décreté secrétaire de la C.G.T. depuis longtemps déjà l'armée révolutionnaire de l'Occident aurait fait sa jonction avec l'armée rouge orientale et le prolétariat européen s'annulerait à fêter sa victoire communiste sur les cendres de la vieille société bourgeoise et capitaliste.

Thullier.

**P.S. — Je dois faire savoir à nos camarades de Paris et de province que n'ayant pas eu le temps de réunir le comité depuis qu'il a plu au vieux bon dangeroux, qui préside aux destinées de notre beau pays de France, d'interdire nos meetings en faveur de l'armistice, je les tiendrais au courant de nos décisions, en attendant le vieux leur mettre sous les yeux la reproduction de la pièce officielle m'annonçant l'interdiction :**

**Préfecture de police**

**Commissionnaire de police de la circonscription d'Ivry-sur-Seine**

M. Thullier, 63, rue de Paris à Ivry, est avisé que la réunion organisée le samedi 31 mai par le Comité de défense sociale, à la Maison des Syndicats, 117, boulevard de l'Hôpital, est interdite par ordre du gouverneur militaire de Paris.

**Le commissaire : Illisible**

Jusqu'à présent, seul le *Populaire* proteste contre cette interdiction. J'ajoute que le Comité est bien décidé, quoi qu'il arrive, de s'insurger contre ces interdictions et de continuer notre tâche.

Thullier.

**Secrétaire du Comité de défense sociale**

**Un Mot aux "D'enseignants de Merrehem"**

Décidément, on ne peut plus toucher au briseur de grève à Merrehem.

On n'a plus le droit de parler de l'attitude équivocue ni du rôle néfaste joué par le ministre pendant les grèves du mai 1918. Pour un rien, on ne peut même plus poser la question : « Merrehem est-il un agent du comité des foyers ? » sans que cela ne cause de trouble.

Ces chants, ces hymnes, qui s'envolent vers les azurés radieux, vers cette immensité où aucune frontière n'existe, te firent frémir d'aile, te firent comprendre enfin que si les hommes, les femmes tous les êtres humains en un mot : le voulait, ils pourraient tous être heureux et vivre en Frères.

Et crois-toi également que cet hymne à la Paix, à l'Université Humanité, à l'Internationale, à la Révolution qui sera un monde meilleur, ne valaient pas mille fois plus que tous les chants guerriers qui font s'entre-tuer les hommes, alors qu'ils devraient tous s'entraider ?

Allons, soyez francs et dites que vous combattez Merrehem pour la FORME, mais que dans la coulisse vous êtes des bons amis. Et pour aller jusqu'au bout de ma pensée, je déclare qu'avant peu il sera avec vous dans le « noyau ». Oublions le passé, revenons à l'avenir.

Notre besogne ne vous plait pas, dites-vous : c'est regrettable ; en tous cas, nous continuons.

Pour ma part, connaissant de près le rôle de « briseur de grève » joué par ce monsieur je ne le lâcherai pas. Qu'il disparaît ou qu'il retourne au « boulot ». Il a assez vécu du fonctionnisme syndical.

Puisque ces sons harmonieux t'émeuvent c'est que tu es bon, mais deviens-le davantage ; et lorsque tu auras entendu,

# Tribune Féminine

## PETIT FAIT QUI EN DIT LONG

Bureau de poste de banlieue :

Une dame veut toucher un mandat poste à son adresse. Elle le présente ainsi que l'enveloppe qui lui a été envoyée le renfermant.

La suscription contient le nom *Mademoiselle*.

Elle présente également sa carte d'identification. Il lui est impossible de recevoir son argent, parce que le mandat ne contient pas cette appellation de *Mademoiselle* placée devant le nom, le bureau de poste envoi s'étant contenté de l'unique lettre M imprimée sur tout mandat.

La dame fait de nouveau une demande.

Il lui est impossible de recevoir son argent, parce que le mandat ne contient pas cette appellation de *Mademoiselle* placée devant le nom, le bureau de poste envoi s'étant contenté de l'unique lettre M imprimée sur tout mandat.

La dame fait de nouveau une demande.

Il lui est impossible de recevoir son argent, parce que le mandat ne contient pas cette appellation de *Mademoiselle* placée devant le nom, le bureau de poste envoi s'étant contenté de l'unique lettre M imprimée sur tout mandat.

La dame fait de nouveau une demande.

Il lui est impossible de recevoir son argent, parce que le mandat ne contient pas cette appellation de *Mademoiselle* placée devant le nom, le bureau de poste envoi s'étant contenté de l'unique lettre M imprimée sur tout mandat.

La dame fait de nouveau une demande.

Il lui est impossible de recevoir son argent, parce que le mandat ne contient pas cette appellation de *Mademoiselle* placée devant le nom, le bureau de poste envoi s'étant contenté de l'unique lettre M imprimée sur tout mandat.

La dame fait de nouveau une demande.

Il lui est impossible de recevoir son argent, parce que le mandat ne contient pas cette appellation de *Mademoiselle* placée devant le nom, le bureau de poste envoi s'étant contenté de l'unique lettre M imprimée sur tout mandat.

La dame fait de nouveau une demande.

Il lui est impossible de recevoir son argent, parce que le mandat ne contient pas cette appellation de *Mademoiselle* placée devant le nom, le bureau de poste envoi s'étant contenté de l'unique lettre M imprimée sur tout mandat.

La dame fait de nouveau une demande.

Il lui est impossible de recevoir son argent, parce que le mandat ne contient pas cette appellation de *Mademoiselle* placée devant le nom, le bureau de poste envoi s'étant contenté de l'unique lettre M imprimée sur tout mandat.

La dame fait de nouveau une demande.

Il lui est impossible de recevoir son argent, parce que le mandat ne contient pas cette appellation de *Mademoiselle* placée devant le nom, le bureau de poste envoi s'étant contenté de l'unique lettre M imprimée sur tout mandat.

La dame fait de nouveau une demande.

Il lui est impossible de recevoir son argent, parce que le mandat ne contient pas cette appellation de *Mademoiselle* placée devant le nom, le bureau de poste envoi s'étant contenté de l'unique lettre M imprimée sur tout mandat.

La dame fait de nouveau une demande.

Il lui est impossible de recevoir son argent, parce que le mandat ne contient pas cette appellation de *Mademoiselle* placée devant le nom, le bureau de poste envoi s'étant contenté de l'unique lettre M imprimée sur tout mandat.

La dame fait de nouveau une demande.

Il lui est impossible de recevoir son argent, parce que le mandat ne contient pas cette appellation de *Mademoiselle* placée devant le nom, le bureau de poste envoi s'étant contenté de l'unique lettre M imprimée sur tout mandat.

La dame fait de nouveau une demande.

Il lui est impossible de recevoir son argent, parce que le mandat ne contient pas cette appellation de *Mademoiselle* placée devant le nom, le bureau de poste envoi s'étant contenté de l'unique lettre M imprimée sur tout mandat.

La dame fait de nouveau une demande.

Il lui est impossible de recevoir son argent, parce que le mandat ne contient pas cette appellation de *Mademoiselle* placée devant le nom, le bureau de poste envoi s'étant contenté de l

# MOUVEMENT SOCIAL

trouvé aux femmes (nous avons fait sentir combien ce mot nous est blessant !) la situation apparaît beaucoup plus nette, puisque cette irritante question de revendication n'existe plus. Les différents partis politiques et apolitiques, masculins et féminins, conviant les femmes aux réunions électORALES, vont les catéchiser à qui mieux mieux ; celles-ci, après avoir écouté et s'être instruites, rejoindront respectivement les socialistes, les radicaux, les réactionnaires, la calotte noire et les anarchistes. Cela se tassera, se clarifiera. A moins que les femmes, se posant et s'affirmant tout à fait, ne tiennent à déclarer celles qui veulent ignorer tout des partis antagonistes des hommes et former enfin le grand parti des femmes qui déclarerait un régime révolutionnaire avec tous ses corollaires. La loi face vous voiez pas la face (ou anarchistes) qui détruirait le respect de la Vie qu'elles ont donné dans le tourment, de cette vie dont l'homme a, de tout temps, fait si peu de cas.

Dites-moi, libertaires, si l'Internationale féministe, même par la voie parlementaire, a défié d'autres qui nous semblaient meilleurs, arrivait à interdire par la fabrication de ces engins de meurtre qui assurent l'esclavage de la science et le règne de la Guerre, cette hideuse, nous assiégiendriez-vous, sous prétexte que vous êtes opposés à la "Loi" ? Il me semble que non. Il me semble qu'avec moi vous voteriez de vos quatre membres, de votre cercueil, de votre cœur, afin de faire cesser une chose affreuse, dont l'absurde la dispute à la cruauté. Cette expectative estelle impossible ? Ne peut-on imaginer, au lieu de reichards, reichlags, doumams, chambres des députés, tous parlementaires, d'anciens voteurs des "crédits de guerre" dans tous les pays, de tous les clans, d'assemblées, évoluer vers le bien par ce qu'unkiniquement composées d'êtres, de toute promenade, de nous laisser toute la journée, par ces temps de chaleur, dans nos cellules ou sur le palier et que Caillaux, seul, jout du jardin réservé aux politiques.

Il en est de même pour les visites, on nous accorde trois jours, une heure ; un jour, une heure et demie ; trois jours, deux heures ; tandis que Caillaux — nous ne protestons pas contre ce qui lui est accordé, puisque cela est le véritable régime politique — tandis que Caillaux, disons-nous, repoussent les jours de 1 h. à 6 heures.

Puisque c'est pour politique que nous sommes condamnés, nous demandons que nous ayons ainsi qu'à nos adversaires ce qu'ils ont de la loi établie.

Mais cette Raison a-t-elle été suffisamment éclairée parmi nous ? Pour un Sébastien Faure resté fidèle, nous avons eu des défections : les Lecoin, les Paul Sovigny, mais que nous ignorions leur nombre, sont restés relativement可靠, certains, restés, ou qui se déclarent tels, ont accepté de tuer ou qui d'autre, nient, contre toute logique et tout sentiment : maints parlementaires, dans tous les pays en conflit, ont bravé les insultes, la mort même, dans un terrain extrêmement mouvementé. Tout cela signifie qu'il est permis à la raison pure de gérer partout et s'il nous arrive de la voir émerger du manteau qu'est presque toujours un parlement, saluons avec chaleur sans aucune arrière-pensée. Reconnaissant, elle nous aidera, elle-même, en vertu de l'habitude prise, à sa recherche passionnée. Plus nous la posséderons, plus nous nous rapprocherons de cette philosophie tant chérie de nous.

Julia BERTRAND.

## Combattons la Peste Noire

Le camarade Prouvost vient de publier une brochure sur son heure. Les révélations qu'il y contient et qui émanent, non d'un être humain sans doute catholique, sont de nature à empêcher la reprise des relations diplomatiques avec Rome.

*Le Vatican et la Guerre.* Tel est son titre. Il renferme les extraits du livre publié par l'abbé Daniel sous le titre "Le Vatican et le Socialisme" dans l'ensemble du monde. L'autre nous dépeint les intrigues et les crimes commis au Vatican contre la France. L'auteur nous dépeint les intrigues et les crimes commis au Vatican sous les deux derniers pontificats et le rôle des Jésuites qui l'ont voulu et préparé la guerre.

Nous recommandons la lecture de cette brochure à nos amis. Il leur suffira de la demander au camarade Léon Prouvost, à Raphaël (Var) pour qu'elle leur soit envoyée gratuitement.

DES MUNITIONS POUR LA CAMPAGNE ANTI-PARLEMENTAIRE (2<sup>e</sup> liste)

La Fédération Anarchiste, 100 fr. : Groupe ouvrier grec, 20 fr. : Chovin, Véniseaux, 5 fr. : Gabriel Lallemand, 5 fr. : Néron, 5 fr. : Ledoux-Grangé, 10 fr. : Un décret, 5 fr. : Mr. 3 fr. : Léon, 2 fr. : Stevens, 2 fr. : Desdossat, 2 fr. : Givoyenne, 1 fr. : Moret, 1 fr. : Ludmann, 2 fr. : Chovin, 1 fr. : Moret, 1 fr. : Jacques Wolff, 2 fr. : Antheil, 3 fr. : Courbier, 1 fr. — Total de la 2<sup>e</sup> liste, 171 fr. 50, plus la 1<sup>e</sup>, 318 fr. — Total général : 489 fr. 50.

N. B. — Adresser les fonds à Pierre Lemoine, au Libérateur, 69, boulevard de Belleville.

## POUR LE REGIME POLITIQUE

Prison de la Santé, 30 mai 1919.

### Camarades du Libérateur,

Sans attacher plus d'importance qu'il ne faut à notre protestation, sans espérer plus de justice de la part du gouvernement qui ne fait que céder pécuniairement quel que contraire au caractère de régime qui contrarie par les ayant droit en faisant la grève de la faim, protestation qui ne peut se répéter constamment ; nous croyons, néanmoins, qu'il est temps de signaler par la voix de la presse le régime auquel nous sommes assujettis comme détenus politiques et cela d'autant depuis trois mois.

Nous connaissons l'objection, ou plutôt nous devinons la raison qui fait que vous nous ne nous. Il me semble qu'avec moi vous voteriez de vos quatre membres, de votre cercueil, de votre cœur, afin de faire cesser une chose affreuse, dont l'absurde la dispute à la cruauté. Cette expectative estelle impossible ? Ne peut-on imaginer, au lieu de reichards, reichlags, doumams, chambres des députés, tous parlementaires, d'anciens voteurs des "crédits de guerre" dans tous les pays, de tous les clans, d'assemblées, évoluer vers le bien parce qu'unkiniquement composées d'êtres, de toute promenade, de nous laisser toute la journée, par ces temps de chaleur, dans nos cellules ou sur le palier et que Caillaux, seul, jout du jardin réservé aux politiques.

Il en est de même pour les visites, on nous accorde trois jours, une heure ; un jour, une heure et demie ; trois jours, deux heures ; tandis que Caillaux — nous ne protestons pas contre ce qui lui est accordé, puisque cela est le véritable régime politique — tandis que Caillaux, disons-nous, repoussent les jours de 1 h. à 6 heures.

Puisque c'est pour politique que nous sommes condamnés, nous demandons que nous ayons ainsi qu'à nos adversaires ce qu'ils ont de la loi établie.

### Pour les détenus politiques :

J. Bérenger, Bérenger.

### LYON

En ce moment à Lyon, le mouvement social se manifeste, comme un peu dans toutes les grandes cités industrielles, par des grèves successives ; quand l'une cesse, alors les autres, mais restées relativement可靠, certains, restées, ou qui se déclarent tels, ont accepté de tuer ou qui d'autre, nient, contre toute logique et tout sentiment : maints parlementaires, dans tous les pays en conflit, ont bravé les insultes, la mort même, dans un terrain extrêmement mouvementé. Tout cela signifie qu'il est permis à la raison pure de gérer partout et s'il nous arrive de la voir émerger du manteau qu'est presque toujours un parlement, saluons avec chaleur sans aucune arrière-pensée. Reconnaissant, elle nous aidera, elle-même, en vertu de l'habitude prise, à sa recherche passionnée. Plus nous la posséderons, plus nous nous rapprocherons de cette philosophie tant chérie de nous.

Julia BERTRAND.

## LETTRE D'ANGLETERRE POUR UNE ALLIANCE FRANCO-ANGLAISE

La presse nous annonce que le ministre du Travail anglais, Robert Horne, a quitté Londres pour Paris où il devait appeler Lloyd George afin d'arranger la situation créée par les Trades-Unions qui menacent le gouvernement d'une grève générale si l'on accepte les quatre revendications suivantes demandées par cette organisation : prolongation de la loi sur le service militaire obligatoire ; cessation de la campagne en Russie, cessation des blocus et libération des hommes mobilisables condamnés pour avoir refusé de servir leur pays.

Trois de ces propositions font partie du programme de revendications présenté par

## la classe ouvrière française au Premier Mai.

Devant la décision prise par les Trades-Unions de s'insurger contre le scandale de l'intervention en Russie, l'heure ne se fait-elle pas venue pour les travailleurs de votre pays d'associer leurs efforts à ceux du prolétariat anglais pour obtenir satisfaction !

On continuera-t-on de faire le jeu des gouvernements en se contentant d'accepter quel que contraire au caractère de régime qui contrarie par les ayant droit en faisant la grève de la faim, protestation qui ne peut se répéter constamment ; nous croyons, néanmoins, qu'il est temps de signaler par la voix de la presse le régime auquel nous sommes assujettis comme détenus politiques et cela d'autant depuis trois mois.

Nous connaissons l'objection, ou plutôt nous devinons la raison qui fait que vous nous sommes loin de jour de jour du régime vraiment politique : *Il y a Caillaux !*

Nous savons... qu'importe pour nous que Caillaux soit au quartier politique ; il ne dérange pas à ses côtés. Libre, aux uns comme aux autres, de conserver ses distances... seulement cela devient insupportable pour, pour un homme, prisonnier comme nous, nous soyons privés de toute promenade, de nous laisser toute la journée, par ces temps de chaleur, dans nos cellules ou sur le palier et que Caillaux, seul, jout du jardin réservé aux politiques.

Il en est de même pour les visites, on nous accorde trois jours, une heure ; un jour, une heure et demie ; trois jours, deux heures ; tandis que Caillaux — nous ne protestons pas contre ce qui lui est accordé, puisque cela est le véritable régime politique — tandis que Caillaux, disons-nous, repoussent les jours de 1 h. à 6 heures.

Puisque c'est pour politique que nous sommes condamnés, nous demandons que nous ayons ainsi qu'à nos adversaires ce qu'ils ont de la loi établie.

POUR LE REGIME POLITIQUE

## Prison de la Santé, 30 mai 1919.

### Camarades du Libérateur,

Sans attacher plus d'importance qu'il ne faut à notre protestation, sans espérer plus de justice de la part du gouvernement qui ne fait que céder pécuniairement quel que contraire au caractère de régime qui contrarie par les ayant droit en faisant la grève de la faim, protestation qui ne peut se répéter constamment ; nous croyons, néanmoins, qu'il est temps de signaler par la voix de la presse le régime auquel nous sommes assujettis comme détenus politiques et cela d'autant depuis trois mois.

Nous connaissons l'objection, ou plutôt nous devinons la raison qui fait que vous nous sommes loin de jour de jour du régime vraiment politique : *Il y a Caillaux !*

Nous savons... qu'importe pour nous que Caillaux soit au quartier politique ; il ne dérange pas à ses côtés. Libre, aux uns comme aux autres, de conserver ses distances... seulement cela devient insupportable pour, pour un homme, prisonnier comme nous, nous soyons privés de toute promenade, de nous laisser toute la journée, par ces temps de chaleur, dans nos cellules ou sur le palier et que Caillaux, seul, jout du jardin réservé aux politiques.

Il en est de même pour les visites, on nous accorde trois jours, une heure ; un jour, une heure et demie ; trois jours, deux heures ; tandis que Caillaux — nous ne protestons pas contre ce qui lui est accordé, puisque cela est le véritable régime politique — tandis que Caillaux, disons-nous, repoussent les jours de 1 h. à 6 heures.

Puisque c'est pour politique que nous sommes condamnés, nous demandons que nous ayons ainsi qu'à nos adversaires ce qu'ils ont de la loi établie.

## Pour les détenus politiques :

J. Bérenger, Bérenger.

## la classe ouvrière française au Premier Mai.

Devant la décision prise par les Trades-Unions de s'insurger contre le scandale de l'intervention en Russie, l'heure ne se fait-elle pas venue pour les travailleurs de votre pays d'associer leurs efforts à ceux du prolétariat anglais pour obtenir satisfaction !

On continuera-t-on de faire le jeu des gouvernements en se contentant d'accepter quel que contraire au caractère de régime qui contrarie par les ayant droit en faisant la grève de la faim, protestation qui ne peut se répéter constamment ; nous croyons, néanmoins, qu'il est temps de signaler par la voix de la presse le régime auquel nous sommes assujettis comme détenus politiques et cela d'autant depuis trois mois.

Nous connaissons l'objection, ou plutôt nous devinons la raison qui fait que vous nous sommes loin de jour de jour du régime vraiment politique : *Il y a Caillaux !*

Nous savons... qu'importe pour nous que Caillaux soit au quartier politique ; il ne dérange pas à ses côtés. Libre, aux uns comme aux autres, de conserver ses distances... seulement cela devient insupportable pour, pour un homme, prisonnier comme nous, nous soyons privés de toute promenade, de nous laisser toute la journée, par ces temps de chaleur, dans nos cellules ou sur le palier et que Caillaux, seul, jout du jardin réservé aux politiques.

Il en est de même pour les visites, on nous accorde trois jours, une heure ; un jour, une heure et demie ; trois jours, deux heures ; tandis que Caillaux — nous ne protestons pas contre ce qui lui est accordé, puisque cela est le véritable régime politique — tandis que Caillaux, disons-nous, repoussent les jours de 1 h. à 6 heures.

Puisque c'est pour politique que nous sommes condamnés, nous demandons que nous ayons ainsi qu'à nos adversaires ce qu'ils ont de la loi établie.

## POUR LE REGIME POLITIQUE

### Prison de la Santé, 30 mai 1919.

### Camarades du Libérateur,

Sans attacher plus d'importance qu'il ne faut à notre protestation, sans espérer plus de justice de la part du gouvernement qui ne fait que céder pécuniairement quel que contraire au caractère de régime qui contrarie par les ayant droit en faisant la grève de la faim, protestation qui ne peut se répéter constamment ; nous croyons, néanmoins, qu'il est temps de signaler par la voix de la presse le régime auquel nous sommes assujettis comme détenus politiques et cela d'autant depuis trois mois.

Nous connaissons l'objection, ou plutôt nous devinons la raison qui fait que vous nous sommes loin de jour de jour du régime vraiment politique : *Il y a Caillaux !*

Nous savons... qu'importe pour nous que Caillaux soit au quartier politique ; il ne dérange pas à ses côtés. Libre, aux uns comme aux autres, de conserver ses distances... seulement cela devient insupportable pour, pour un homme, prisonnier comme nous, nous soyons privés de toute promenade, de nous laisser toute la journée, par ces temps de chaleur, dans nos cellules ou sur le palier et que Caillaux, seul, jout du jardin réservé aux politiques.

Il en est de même pour les visites, on nous accorde trois jours, une heure ; un jour, une heure et demie ; trois jours, deux heures ; tandis que Caillaux — nous ne protestons pas contre ce qui lui est accordé, puisque cela est le véritable régime politique — tandis que Caillaux, disons-nous, repoussent les jours de 1 h. à 6 heures.

Puisque c'est pour politique que nous sommes condamnés, nous demandons que nous ayons ainsi qu'à nos adversaires ce qu'ils ont de la loi établie.

## POUR LE REGIME POLITIQUE

### Prison de la Santé, 30 mai 1919.

### Camarades du Libérateur,

Sans attacher plus d'importance qu'il ne faut à notre protestation, sans espérer plus de justice de la part du gouvernement qui ne fait que céder pécuniairement quel que contraire au caractère de régime qui contrarie par les ayant droit en faisant la grève de la faim, protestation qui ne peut se répéter constamment ; nous croyons, néanmoins, qu'il est temps de signaler par la voix de la presse le régime auquel nous sommes assujettis comme détenus politiques et cela d'autant depuis trois mois.

Nous connaissons l'objection, ou plutôt nous devinons la raison qui fait que vous nous sommes loin de jour de jour du régime vraiment politique : *Il y a Caillaux !*

Nous savons... qu'importe pour nous que Caillaux soit au quartier politique ; il ne dérange pas à ses côtés. Libre, aux uns comme aux autres, de conserver ses distances... seulement cela devient insupportable pour, pour un homme, prisonnier comme nous, nous soyons privés de toute promenade, de nous laisser toute la journée, par ces temps de chaleur, dans nos cellules ou sur le palier et que Caillaux, seul, jout du jardin réservé aux politiques.

Il en est de même pour les visites, on nous accorde trois jours, une heure ; un jour, une heure et demie ; trois jours, deux heures ; tandis que Caillaux — nous ne protestons pas contre ce qui lui est accordé, puisque cela est le véritable régime politique — tandis que Caillaux, disons-nous, repoussent les jours de 1 h. à 6 heures.

Puisque c'est pour politique que nous sommes condamnés, nous demandons que nous ayons ainsi qu'à nos adversaires ce qu'ils ont de la loi établie.

## POUR LE REGIME POLITIQUE

### Prison de la Santé, 30 mai 1919.

### Camarades du Libérateur,

Sans attacher plus d'importance qu'il ne faut à notre protestation, sans espérer plus de justice de la part du gouvernement qui ne fait que céder pécuniairement quel que contraire au caractère de régime qui contrarie par les ayant droit en faisant la grève de la faim, protestation qui ne peut se répéter constamment ; nous croyons, néanmoins, qu'il est temps de signaler par la voix de la presse le régime auquel nous sommes assujettis comme détenus politiques et cela d'autant depuis trois mois.

Nous connaissons l'objection, ou plutôt nous devinons la raison qui fait que vous nous sommes loin de jour de jour du régime vraiment politique : *Il y a Caillaux !*

Nous savons... qu'importe pour nous que Caillaux soit au quartier politique ; il ne dérange pas à ses côtés. Libre, aux uns comme aux autres, de conserver ses distances... seulement cela devient insupportable pour, pour un homme, prisonnier comme nous, nous soyons privés de toute promenade, de nous laisser toute la journée, par ces temps de chaleur, dans nos cellules ou sur le palier et que Caillaux, seul, jout du jardin réservé aux politiques.

Il en est de même pour les visites, on nous accorde trois jours, une heure ; un jour, une heure et demie ; trois jours, deux heures ; tandis que Caillaux — nous ne protestons pas contre ce qui lui est accordé, puisque cela est le véritable régime politique — tandis que Caillaux, disons-nous, repoussent les jours de 1 h. à 6 heures.

Puisque c'est pour politique que nous sommes condamnés, nous demandons que nous ayons ainsi qu'à nos adversaires ce qu'ils ont de la loi établie.

</